

Consultations des élus sur les congés payés.

Suite au délit d'entrave voté par les membres du comité d'établissement sur la non présentation des départs en congé aux élus, la Direction a organisé une réunion extraordinaire avec les délégués du personnel afin d'éviter une amende au tribunal.

FO s'est présentée en réunion et a déclaré que cette réunion organisée après affichage des congés n'avait plus lieu d'être puisque l'ensemble des commerciaux avait pris note de leur départ en congé.

Nous verrons avec notre conseil s'il y a possibilité de poursuivre la Direction pour cette réunion tardive afin qu'elle apprenne à respecter les représentants du personnel et le personnel.

Coefficient tarifaire appliqué pour le calcul de la garantie d'intéressement.

Idem que pour les congés la Direction nous a remis un document pour justifier l'augmentation tarifaire de 10,5% pour l'année 2009 (pour rappel l'augmentation 2008 était de 18,6%). Le constat, Cremonini a décidé de comparer des sandwiches 1^{er} prix avec des sandwiches haut de gamme d'où l'explication de cette différence.

Nous allons essayer de démontrer la malhonnêteté de Cremonini qui cherche n'importe quelle solution pour diminuer la garantie d'intéressement.

Présentation du chariot « Palombini ».

La Direction a présenté un chariot avec une machine à café pour la Pro 1^{ère}. Ce prototype a été refusé par les membres car ce chariot est bien trop lourd (60kg en charge). Cremonini veut une machine pour un meilleur café, soit !!!

A Cremonini de proposer un chariot moins lourd ou une assistance motorisée pour travailler avec ce matériel.

De plus, le médecin du travail est très inquiet sur les accidents du travail que pourrait engendrer ce prototype.

Dans tous les cas, les membres du CHSCT demanderont l'aide d'un cabinet d'expert pour améliorer l'ergonomie et la technicité du matériel.

Test VAP avec fermeture du bar.

La Direction a décidé de faire un test VAP (soit disant demandé par la SNCF) sur des trains à RMC basse sur Nantes. Ce test devait être effectué du 5 juillet au 30 juillet par des volontaires, la Direction n'ayant pas trouvé de volontaire CDI, elle a décidé de nommer les CDI avec période d'essai comme volontaires.

Inadmissible, le CHSCT a demandé le report de ce test car la période de

vacances n'est pas propice à faire de la VAP et nous maintenons que seuls des volontaires CDI peuvent l'effectuer.

Suite au CHSCT, la Direction et les commerciaux concernés ont trouvé un terrain d'entente. Le test se déroulera sur une semaine (S29) et les commerciaux auront une comparaison entre les intéressements de juin et juillet, le plus favorable leur étant versé ;

Espérons que la Direction n'aura pas l'outrecuidance de ne pas les titulariser après la bonne volonté qu'ils ont montrée dans ce dossier.

Nouvelle organisation à la Caisse.

La Direction a décidé avec l'arrivée du nouvel encaisseur une réorganisation des horaires d'ouverture / fermeture de ce service. Cette modification supprimera deux postes. Cremonini va vite en besogne : déjà le vendredi 2 juillet l'encaisseur était en panne.

Nous alertons la Direction sur les problèmes rencontrés lors des versements en cassette et les écarts constatés, et que dire des NCE !!!

